

Paroisses de Gignac-La-Nerthe, du Rove et d'Ensuès-la-Redonne

« Vous êtes la lumière du monde ! »

Newsletter n°5 : Semaine du 5 juin au 12 juin 2016

Editorial

Vous êtes la lumière du monde. Une ville située sur une montagne ne peut être cachée. Et l'on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau ; on la met sur le lampadaire, et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. Le Seigneur avait appelé ses disciples sel de la terre parce qu'ils ont relevé par la saveur de la sagesse céleste les cœurs humains affadis par le démon. Et maintenant il les appelle lumière du monde parce que, éclairés par lui, qui est la lumière éternelle et véritable, ils sont devenus à leur tour une lumière dans les ténèbres.

Parce qu'il est lui-même le Soleil de justice il peut aussi appeler ses disciples lumière du monde ; c'est par eux, comme par des rayons étincelants, qu'il déverse la lumière de sa connaissance sur la terre entière ; en effet, ils ont chassé les ténèbres de l'erreur loin du cœur des hommes, en montrant la lumière de la vérité.

Éclairés par eux, nous-mêmes, de ténèbres que nous étions, sommes devenus lumière, comme dit saint Paul : Autrefois, vous n'étiez que ténèbres ; maintenant, dans le Seigneur, vous êtes devenus lumière ; vivez comme des fils de la lumière. Et encore : Vous n'appartenez pas à la nuit ni aux ténèbres ; vous êtes tous des fils de la lumière, des fils du jour. Saint Jean a eu raison d'affirmer dans sa lettre : « Dieu est lumière », et : « Celui qui demeure en Dieu est dans la lumière comme il est lui-même dans la lumière. Aussi, puisque nous avons la joie d'être délivrés des ténèbres de l'erreur, nous devons vivre dans la lumière, comme des fils de lumière. » Ce qui fait dire à l'Apôtre : « Parmi eux, vous apparaissez comme des sources de lumière dans le monde, vous qui portez la parole de vie. »

Si nous n'agissons pas ainsi, on verra que, pour notre malheur comme pour celui des autres, nous couvrons et nous cachons par notre manque de foi comme par un voile les bienfaits de cette lumière si nécessaire. Aussi savons-nous, pour l'avoir lu dans l'Évangile, que nous encourageons le châtement mérité par celui qui avait reçu un talent pour lui faire gagner le ciel, et qui a mieux aimé le cacher que de le confier à la banque.

C'est pourquoi cette lampe resplendissante, qui a été allumée pour servir à notre salut, doit toujours briller en nous. Nous avons en effet la lampe du commandement céleste et de la grâce spirituelle, ce dont David a témoigné ainsi : Ta parole est une lampe pour mes pas, une lumière pour ma route. Et Salomon a dit : « Le précepte de la loi est une lampe. »

Cette lampe de la loi et de la foi, nous ne devons donc pas la cacher, mais l'installer toujours dans l'Église comme sur le lampadaire, pour le salut d'un grand nombre, afin de jouir nous-mêmes de la lumière de sa vérité, et d'en éclairer tous les croyants.

Agenda paroissial

<i>Vendredi 10 juin 2016</i>	18h	<u><i>Vendredi de la 10^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe avec les enfants du catéchisme à l'église St Michel de Gignac-la-Nerthe
<i>Samedi 11 juin 2016</i>	9h	<u><i>Samedi de la 10^{ème} semaine du Temps Ordinaire</i></u> Messe à l'église Sainte Anne du Rove
<i>Dimanche 12 juin 2016</i>	9h30 11h	<u>11^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire</u> Messe à l'église Saint-Michel de Gignac-la-Nerthe Messe à l'église Sainte-Anne du Rove

Les mariages et baptêmes de la semaine

<i>Vendredi 10 juin 2016</i>	15h	Baptême de Jacqueline PINTE à la maison de retraite du Rove
<i>Samedi 11 juin 2016</i>	11h	Baptême de Pauline ZANETTO à l'église Saint-Michel de Gignac-la-Nerthe
	13h	Baptême d'Hugo CORALEC à l'église Saint-Michel de Gignac-la-Nerthe
	17h	Baptême de Séléna et Kylian REUFF à l'église Sainte-Anne du Rove
<i>Dimanche 12 juin 2016</i>	9h30	Baptême d'Angelo CONCAS à l'église Saint-Michel de Gignac-la-Nerthe
	11h	Baptême de Joëlle GUICHARD, Alexis HONORE et Clément TAILLEFERD à l'église Sainte-Anne du Rove

Les célébrations à venir...

- **Dimanche 26 juin 2016** : 10h Confirmations à Gignac-la-Nerthe suivies d'un repas partagé salle Bérard au Rove

La paroisse, ce n'est pas que du virtuel !
 Permanence paroissiale à Gignac-la-Nerthe au 22 Avenue Louis Pasteur
 Le lundi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 19h
 04.42.88.46.19 - gignac.rove.ensues@outlook.fr
<http://www.paroisse-gignac-lerove.fr>